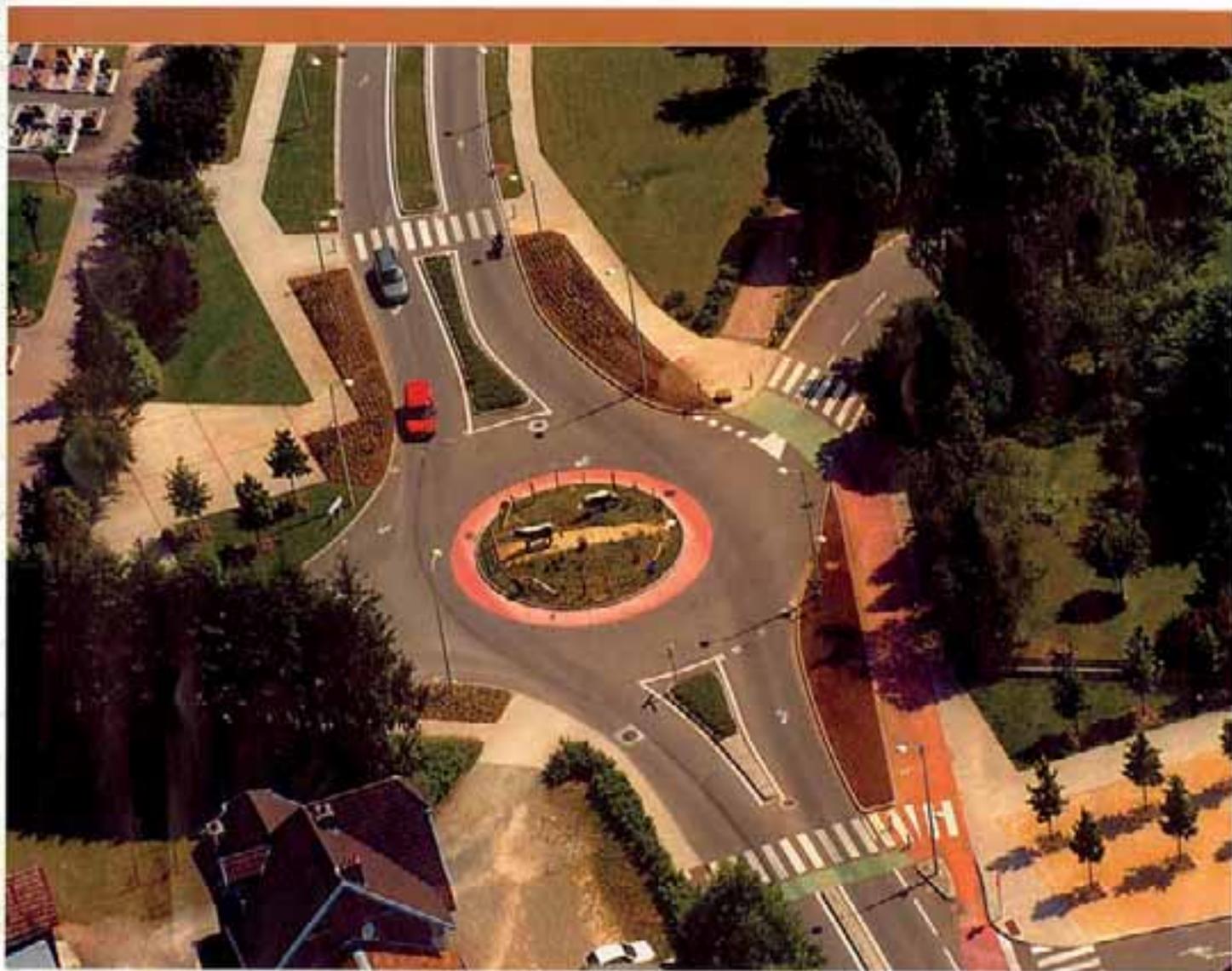


Offemont

# Réalités



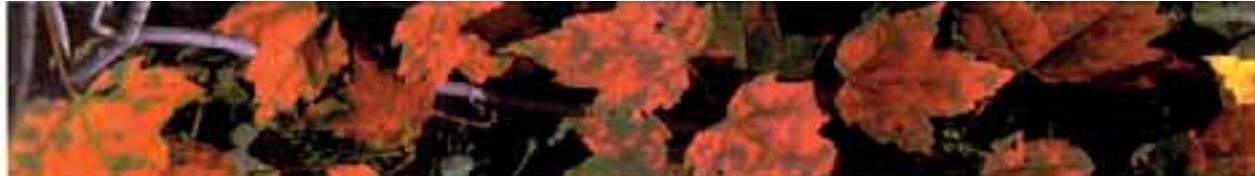
Dossier spécial

## Offemont vu du ciel

*Automne 2001*







*Le mot du maire*

# Quel avenir pour Offemont ?

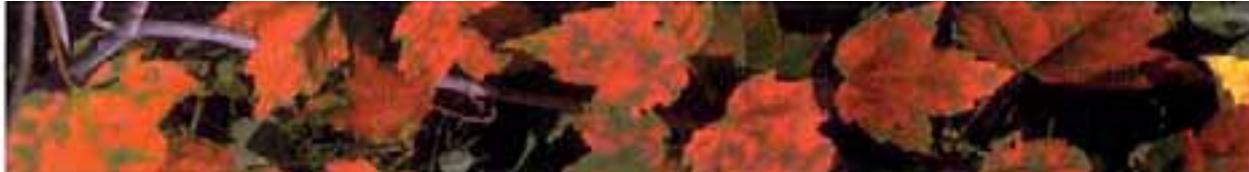
*Peu de temps après l'élection de 1995, il nous est apparu impossible de rivaliser avec des Communes dotées de nombreux équipements publics et situées sur des axes extrêmement fréquentés ce qui leur offrait l'opportunité de se doter de commerces et de services divers.*

Pour ne citer que la Commune de Valdoie, il faut savoir qu'à l'heure actuelle 20 000 véhicules traversent cette Commune chaque jour, alors que 7 000 seulement franchissent la limite qui sépare Offemont de Vétrigne. Le réservoir de clients potentiels pour des commerçants n'est donc pas comparable.

En dépit de ce qui pourrait sembler un handicap, la Commune d'Offemont manifeste une belle vitalité quant à ses commerces et ses entreprises puisque analysant, pour la création d'un site Internet, les implantations existantes sur

le territoire de la Commune, nous en avons recensé plus de 55.

On observera toutefois que le faible flux automobile supporté par la RD 22, c'est-à-dire la rue Aristide Briand qui traverse Offemont de part en part, comparé à celui de Valdoie, est finalement un atout pour la Commune : même si les riverains de l'axe principal se plaignent d'une augmentation conséquente de la circulation automobile, liée aux nouvelles pratiques de notre époque, il est incontestable que les nuisances sont bien inférieures à celles subies par les riverains de routes nationales.



Nous avons donc fait le choix dès 1995-1996 d'orienter la Commune de façon à donner à ses habitants un supplément de qualité de vie, notamment dans le domaine de l'environnement.

#### La situation géographique



d'Offemont, située entre grandes forêts et étang des Forges, nous y a, il faut bien le dire, beaucoup aidés. Et nous avons, par nos décisions, contribué à ce changement en faisant des choix tels que : développement des liaisons cyclables et piétonnes, importance du fleurissement, mise en place de plate-formes sportives, et enfin construction d'une salle polyvalente qui devrait permettre, comme nous vous l'avons déjà dit, d'accueillir de nombreuses manifestations et d'offrir aux jeunes enfants d'Offemont un espace enfance de qualité.

Ce projet étant entièrement financé, sur le point d'être achevé et devant fonctionner dès l'année 2002, nos regards avec la nouvelle équipe, se tournent vers d'autres horizons. Tout d'abord la protection de toute

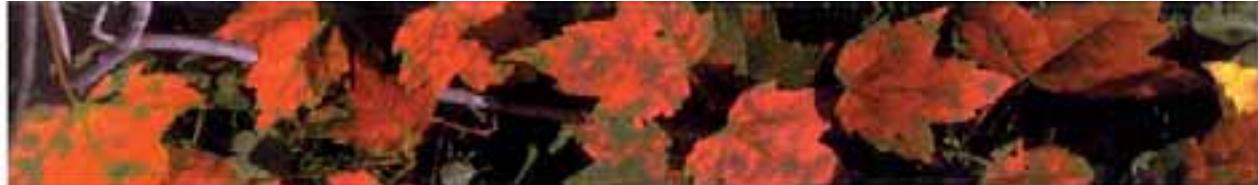
la zone située autour de l'étang des Forges : en ce sens Offemont a accepté de cofinancer une étude sur la zone de l'étang avec la ville de Belfort et les conclusions de cette étude, qui seront rendues publiques dans quelque temps, vont dans le sens des souhaits de la ville d'Offemont, à savoir la préservation d'un immense « poumon vert » au milieu d'un secteur déjà largement urbanisé.

Le déménagement de la sous-station EDF-GDF située à proximité de la Poste d'Offemont devrait supprimer

un point noir inesthétique à l'entrée de l'agglomération et permettre un aménagement paysager agréable grâce au déménagement de cette sous-station sur la ZAC du Ballon.

Nous réfléchissons, à l'heure actuelle, à d'autres projets : des études ont été entreprises pour la construction d'un gymnase qui serait situé du côté de la rue de l'Étang. C'est l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort qui conduit ces études. Elle établit pour l'heure le programme de consultation.

L'Agence d'Urbanisme s'est vue confier une deuxième étude de la part de la Commune, le réaménagement du centre (mairie - église - route départementale et sortie de la rue du Chêne sur la départementale). Et un plan de circulation permettant de réserver la moitié de la rue Etienne Welsch à la circulation cyclable et piétonne est en cours d'examen : cela nous permettrait de connecter la partie de piste cyclable/liaison piétonne aménagée à partir du rond-point à celle qui existe à partir de la rue des Maquisards. L'aménagement de cet axe permettrait d'établir en parallèle à l'axe de circulation automobile de la route départementale 22, un deuxième axe qui supporterait des circulations douces (bicyclettes, piétons).



De nouveaux équipements sportifs ou structures de jeux vont être implantés sur le territoire communal : nous travaillons actuellement à l'implantation d'une plate-forme volley hand basket au quartier des Casernes et à l'installation d'une structure de jeux conséquente à côté des terrains de football du centre et à proximité immédiate de la MIEL.

Enfin, comme nous l'avons déjà annoncé dans les précédents numéros, la restructuration totale du quartier de l'Arsot a commencé : l'OPDHLM a pris des engagements fermes en ce qui concerne la rénovation des bâtiments et tant l'État que le Conseil général, que l'Office et que la CAB, vont intervenir sur les démolitions (celle de la tour située 26, rue Edmond Miellet est imminente). Quant à la Commune, elle se consacrera au réaménagement des voiries, des trottoirs, des espaces extérieurs et des équipements publics nécessaires au bon fonctionnement de ce quartier qui ne doit plus être un ghetto : c'est le pari que nous engageons. Et nous pensons qu'il sera gagné puisqu'une concertation de qualité avec les habitants du quartier a pu commencer grâce au dévouement et au travail inlassable des trois élus du quartier au conseil municipal : Nassira Boudjadja,

Paola Boydens, et Benoît Lebrun.

Offemont devient donc une Commune qui attire grandement les acquéreurs potentiels de terrains qui pensent que l'attractivité de la Commune ne fera que croître dans les années à venir, compte tenu de tous ses atouts et de sa situation exceptionnelle à proximité de l'Étang des Forges, sous la colline de la Miotte illuminée le soir, et à proximité immédiate d'un des grands massifs forestiers du Territoire de Belfort.

Pour pouvoir accueillir ces populations et pour pouvoir également loger de jeunes habitants qui, bien que ne pouvant prétendre à des logements sociaux, ont néanmoins des moyens modestes, il nous faut pouvoir offrir des logements qui leur permettent de faire le choix de résidence de qualité. Les anciens de la Commune souhaitent, pour leur part au moins pour quelques-uns quitter des maisons avec des terrains qu'ils ne peuvent plus entretenir, pour se loger dans des appartements qui leur offrent une meilleure qualité de vie, compte tenu quelquefois de leur mobilité physique réduite : pour cela, nous allons engager un programme de construction ambitieux et notamment l'implantation de petits collectifs (R+2+combles, c'est-à-dire deux étages plus les combles) dont une partie se situera dans

la zone qui s'étend à proximité du complexe sportif, entre la rue des Eygras et la rue de l'Étang. Nous serons extrêmement vigilants quant à la qualité des constructions qui s'implanteront et quant à leur insertion dans le site.

Pour toutes ces raisons, il nous paraît totalement irresponsable de la part de monsieur Christian Schad, président de l'association « un nouveau souffle pour Belfort » qui a apporté son soutien à la liste conduite par monsieur Grudler, de préconiser le passage de la desserte du Pays Sous-Vosgien à proximité immédiate du sentier de la Roselière et de l'Étang des Forges, faisant ainsi revivre de vieux fantasmes qui avaient pourtant été balayés compte tenu de leur irréalisme et du gâchis irrémédiable que cela entraînerait au niveau de l'environnement.

Nous comptons donc sur l'ensemble des habitants d'Offemont pour d'une part faire preuve de la plus grande solidarité par rapport non seulement à leurs plus proches voisins mais aussi à tous ceux qui choisiraient la Commune comme terre d'accueil, mais nous comptons aussi sur eux pour faire obstacle à tous les projets qui défigureraient définitivement le cadre exceptionnel dont nous bénéficions, auquel nous sommes attachés, et qui contribue à la qualité de vie de chacun d'entre nous.



*Voici quelques informations données par l'ANPE sur les statistiques de l'emploi de la commune d'Offemont.*

# Les chiffres de l'emploi dans la commune

*Durant l'année 2000 le nombre des personnes d'Offemont inscrites à l'ANPE a baissé de 22%.*

Sur 4066 habitants, le nombre de personnes entre 20 et 60 ans est de 2056.

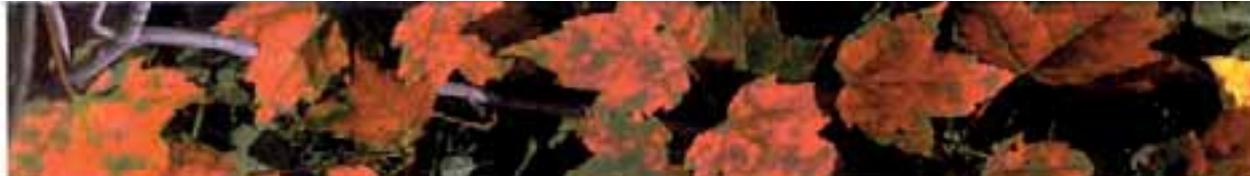
Fin Février 2001 le nombre de personnes inscrites à l'ANPE était de 200, soit environ 10% de la population en âge de travailler.

Durant l'année 2000 ce nombre a baissé de 22%.

Evolution en 2000 par âge pour les demandes d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée :

ÂGE DES PERSONNES	VARIATION EN 2000
Moins de 25 ans .....	- 38%
25-49 ans .....	- 17%
Plus de 50 ans.....	- 17%





La baisse relative la plus importante a eu lieu pour les personnes de moins de 25 ans.

Évolution en 2000 par ancienneté au chômage →

ANCIENNETÉ AU CHÔMAGE	VARIATION EN 2000
Moins d'1 an.....	- 20%
1-2 ans.....	- 10%
2-3 ans.....	- 31%
Plus de 3 ans.....	- 55%

La baisse relative la plus importante a eu lieu pour les personnes étant au chômage depuis plus de 3 ans.

30 offres ont été confiées à l'ANPE par les employeurs de la commune en 2000.

85% de ces offres ont été pourvues en 2000.

La répartition des offres et des demandes d'emploi par qualification est celle-ci →

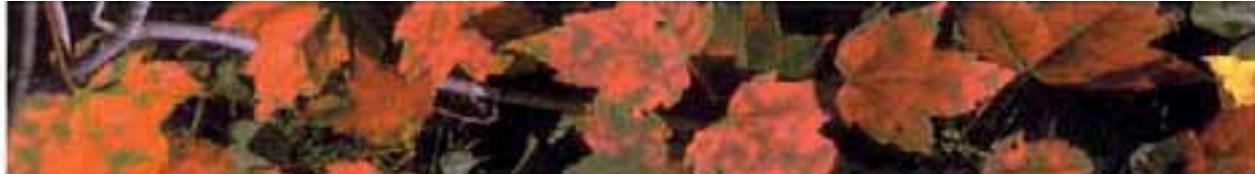
QUALIFICATION	DEMANDES	OFFRES
Ouvriers non qualifiés	54	4
Ouvriers qualifiés	26	4
Employés	112	18
Agent de maîtrise, Techniciens	8	4
Cadres	2	0
Total	200	30

Dans le département, 7204 offres ont été confiées à l'ANPE.

Les 5 catégories professionnelles les plus recherchées par les demandeurs d'emploi et les employeurs de la commune sont celles-ci →

CATÉGORIES EMPLOIS	DEMANDES	OFFRES
Services aux pers./collect.	38	
Distribution et vente	32	
Mécanique, élect., électronique	28	5
Bâtiment, travaux public	24	
Transport et logistique	18	6
Techniciens industriels		4
Intervention sociale		3
Industrie hôtelière		5
Catégories non répertoriées	60	7
Total	200	30





# Les **Conseillers** municipaux

*Dans le dernier numéro, nous vous présentions le maire et les adjoints ; voici les autres membres du conseil municipal.*

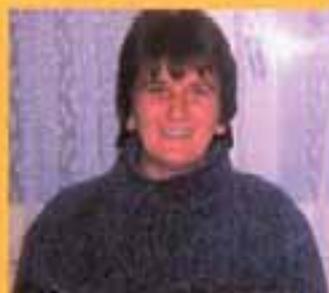
CONSEILLERS MUNICIPAUX  
DE LA MAJORITÉ



**Saliyah Zellagui**  
*assistance maternelle agréée*



**Jacques Serzian**  
*médecin généraliste*



**Paola Boydens**  
*mère au foyer*



**Éric Veith**  
*ingénieur*



**Marie-Louise Seigeot**  
*directrice d'un CLSH*



**Jean-Luc Brignon**  
*informaticien*



**Monique Jourd'heuil**  
*adjoint administratif*



**Gilbert Willig**  
*infirmier anesthésiste*



**Nassira Boudjadja**  
*coordinatrice animatrice*



**Bernard Lacreuse**  
*éducateur*



**Mercédès Besançon**  
*aide familiale populaire*



**Benoît Lebrun**  
*informaticien*

**CONSEILLERS MUNICIPAUX  
DE L'OPPOSITION**



**Michel Baumann**  
*PDG retraité*



**Gisèle Tritter** *responsable  
administratif et financier*

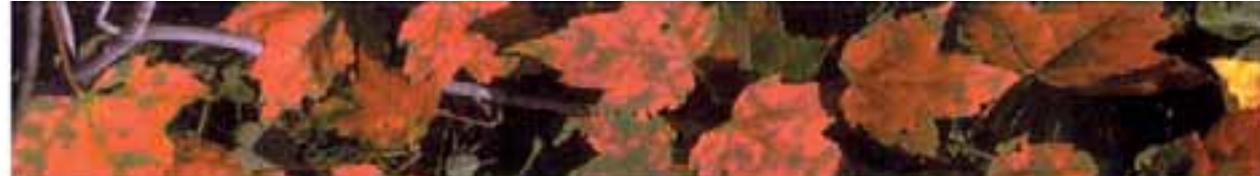


**Jean-Louis Godey**  
*officier en retraite,  
retraité des CCI*



**Isabelle Brocard**  
*assistante à l'administration  
du personnel*

**Jean-Claude Pichot**  
*retraité*



# Offemont et ses **noms de lieux**

*Nous avons commencé, dans le dernier numéro d'Offemont Réalités, une petite balade dans le temps et au travers de nos noms de lieux. Découvrons, aujourd'hui, quelques bois et leurs défrichements ainsi que les anciens étangs.*

*Les noms de lieux sont retranscrits tels qu'ils se présentent dans les documents d'archives.*

*On peut imaginer qu'à une époque très lointaine, la forêt occupait une place plus grande qu'aujourd'hui.*

**1. Arsot :** Hasselhat 1347 ; pres dou bois de Assat 1434 ; Auxat XVe siècle Assat 1533 ; Arsot, Arsat, Arsetz 1588 ; Forest d'Arseau au Duc de Mazarin en 1760 ; Derrière Arseau, Dernière Arseau, Rier Arsot 1780.

Nous ne pouvons avoir aucune certitude sur le nom Arsot, car bien que nous ayons des formes anciennes, celles-ci sont nombreuses et

très différentes les unes des autres. Cependant l'explication la plus plausible nous semble venir du verbe ancien français arser qui signifie brûler. La forêt de l'Arsot devrait donc son nom soit à un incendie qui l'aurait en partie détruite, soit plus probablement à un défrichement par le feu. On trouve aussi Assat, Assot en Dordogne et dans Le Limousin par exemple, avec



Photo 1 : Étang Triboulet

le sens de terres en friches.

Il existe d'autres explications sur une forme Arceau désignant soit l'arche d'un pont, soit un arc ou une voûte vestige d'une ancienne construction (souvent ces éléments architecturaux restent en place plus longtemps que le reste des bâtiments en ruine). Mais, ici aucune forme ancienne, connue à ce jour, ne peut faire pencher pour cette hypothèse.

La forêt de l'Arsot en 1760 appartenait au duc de Mazarin.

Notons l'usage encore en 1780 des formes rier et

dernière signifiant derrière. Rier, rière est la préposition utilisée en ancien français. On la retrouve par exemple dans le nom de commune Riervescemont. Quant à la forme dernière utilisée à la place de derrière, c'est une exclusivité des dialectes du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard.

**2. Entre la rue du Ballon et la rue du Chêne** (secteur de la rue Bouvier) s'étendaient des champs labourables appelés Les Sapeux en 1825, Ez Esapeux, Ez Sapeux en 1780 et En L'Essapure doz la ville

en 1629. Ez et doz sont des prépositions signifiant en et derrière.

La graphie Les Sapeux est fautive, il faut lire L'Essapeux. Ce mot ne rappelle pas la présence de sapins. C'est un terme dialectal qui a pour origine le verbe essâper signifiant défricher.

**3. Clair Bois** (situé à l'est de la rue du même nom) désigne un bois « éclairci », c'est-à-dire défriché. On peut donc imaginer qu'à une époque très lointaine, la forêt occupait une place plus grande qu'aujourd'hui. Cette



forêt a subi, sans doute dès l'époque gallo-romaine, des défrichements répétés et successifs.

En effet, il est fort peu probable que la villa romaine ait été construite en milieu forestier. Les forêts évoluent en fonction des conditions économiques et de la densité de la population selon un cycle : bois, défrichage, culture, friches, bois. La toponymie nous indique que la forêt de l'Arsot s'avancit plus près du village avant que n'aient lieu les défrichements de l'Essapeux et du Clair Bois.

**4. Ez Feuillies sous La Miotte** 1780, Fouillies Sous La Miotte 1780, Sous La Miotte en 1760 (terres cultivées). Secteur de l'actuelle rue Sous La Miotte.

Cette alternance entre deux termes proches qui désignent soit une forêt, La Feuillie, soit un défrichage, La Fouillie, montre aussi que le domaine de la forêt est mouvant.

**5. L'Étang du Moulin**, Les Étangs du Moulin 1760, 1780.

Le moulin est attesté dans les noms de lieux dès 1628 et on trouve trace du Verger du Moulin en 1760.

Vers le hameau des Soiras se trouvent trois étangs contigus, les deux premiers sont Les Étangs du

Moulin, le troisième est l'Étang du Triboulet (photo n°1).

**6. Triboulet** est aussi le nom du ruisseau que l'on trouve sous la forme Tribulot en 1760. Plusieurs explications sont possibles. La première fait penser à trois boulets c'est-à-dire trois bouleaux qui pouvaient servir de point de repère.

Mais tri peut rappeler

aussi les trois étangs qui se touchent et qui servaient au moulin. Bulet, bulot pourrait venir du verbe ancien français buleter qui nous a donné bluter : tamiser. Un autre terme rappelant la meunerie peut aussi être à l'origine de ce nom. Il s'agit du mot d'ancien français tribulage qui désigne l'obligation que les habitants avaient de battre le blé du seigneur.

Toujours en ancien français, il existe un adjectif tri-



Photo 2 : Étang du Moulin.



boulé : trouble, agité qui qualifierait ainsi les eaux de l'étang et du ruisseau.

**7.**

### L'Étang Mouillesaux

porte le nom d'un de ses nombreux propriétaires. En effet, en 1780 on l'appelle L'Étang de Madame Mazarin et en 1760 on le nomme Le Vieux Étang. Ce qui laisse préjuger de son ancienneté.



Photo 3 : Les Soiras.

**8. Les soiras,** Ez Soiras 1780, Le Soiras en 1760.

Les formes anciennes nous manquent pour expliquer ce nom. Je pense toutefois que l'on peut faire dériver soiras du mot latin saepes qui a donné en ancien français soie, sois et qui désigne une haie, une clôture, une enceinte. Il s'agit sans doute d'un diminutif avec un « r » adventice

comme dans chapelleratte : petite chapelle.

**9. Le Breuil,** Au Breuil 1780, Au Breuille, Au Breuil proche de La Fontaine aboutissant dans l'eau de l'étang 1780, Breuil 1760, Breuille 1626.

Nous avons vu dans cet article, qu'il n'est pas toujours aisé d'expliquer un nom de lieu. Souvent plusieurs hypothèses sont avancées sans qu'une ne puisse être retenue plutôt qu'une autre.

Breuil est un toponyme assez répandu sur tout le territoire français où il prend d'ailleurs des formes différentes : Breuil ou Breuille, comme à Offemont, mais aussi Brueil, Brouille, Briel, Brelly, etc.

On le trouve aussi sous des formes diminutives : Breuillot, Breuillat.

L'origine de ce mot serait un mot d'origine gauloise \* broglio qui désigne un espace clos, lui-même dérivé d'un autre mot gaulois broga : limite. Ce nom qui a perduré dans notre vocabulaire microtoponymique, a servi à former des noms de lieux non seulement à l'époque



Photo 4 : Le Breuil.

gauloise mais aussi pendant tout le Moyen-Age. Plus récemment, il a encore donné naissance à des formations dialectales.

Pendant cette longue utilisation, son sens s'est altéré et il recouvre désormais, selon les endroits, des réalités différentes : un enclos, un petit bois clos, un petit bois appartenant au seigneur, un pré ou un bois humide.

Les choses se compliquent encore car il est couramment confondu avec les descendants du verbe ancien français bruir signifiant : brûler, griller qui aboutissent à Breulle, Bruile, avec le sens de défrichements par le feu.

Alors qu'en est-il de notre Breuil ?

Lorsque l'on met en série les différents Breuils du Territoire de Belfort, on s'aperçoit qu'il s'agit presque toujours de lieux humides en bordure de ruisseaux, rivières ou étangs.





*Certains lecteurs nous ont fait savoir qu'ils avaient apprécié l'article paru sur le précédent numéro d'Offemont Réalités, intitulé « bon voisinage, ce qu'il faut savoir », et nous demandent de parler aussi de la coexistence entre usagers des jardins ouvriers. Avec plaisir.*

## S'entendre, côté jardin

Il faut d'abord rappeler qu'il existe un règlement intérieur des jardins ouvriers daté de l'assemblée générale du 15 novembre 97 (rens. 03 84 26 77 03). C'est un règlement clair, mais vous pouvez aussi contacter le responsable de secteur, ou le comité.

Il y est par exemple précisé, à l'article X, qu'il est interdit de circuler après le crépuscule et avant l'aube sur les terrains de l'association.

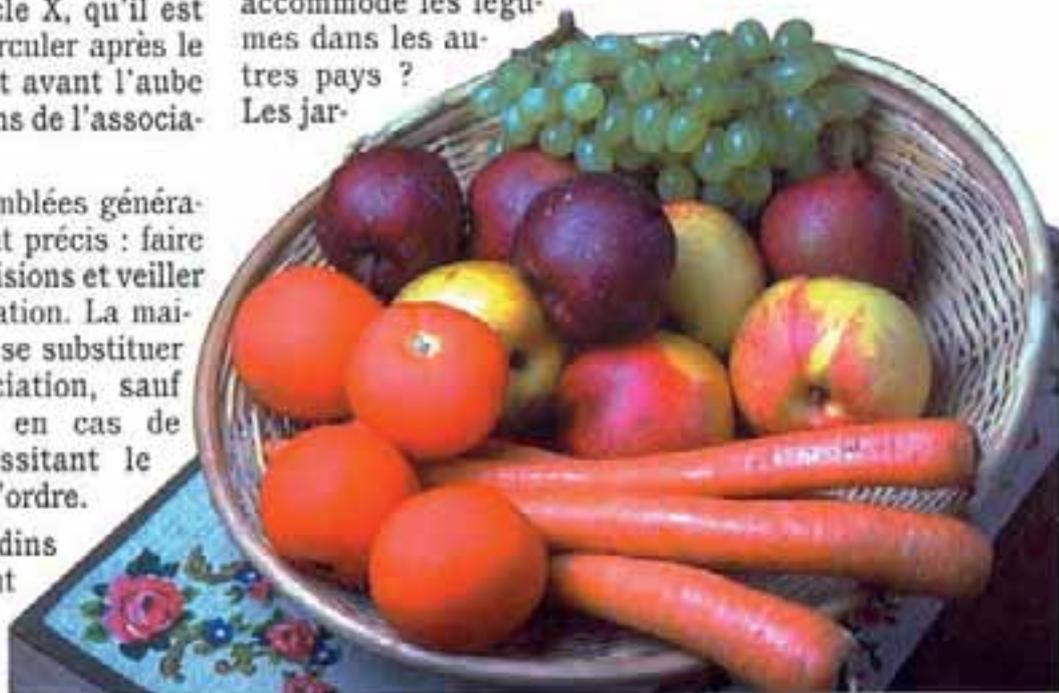
Les assemblées générales ont un but précis : faire voter des décisions et veiller à leur application. La mairie n'a pas à se substituer à une association, sauf évidemment en cas de conflit nécessitant le maintien de l'ordre.

Les jardins ouvriers ont été créés pour la

détente et dans un but de loisirs. Le bon voisinage, c'est d'abord le dialogue, essayer de mieux se connaître, de cohabiter en paix, dans le respect de la tranquillité et du travail d'autrui. On a beaucoup à apprendre du voisin, même dans le domaine du jardinage. Savez-vous comment on accommode les légumes dans les autres pays ?

Les jar-

diniers viennent de tous les horizons, ce ne peut être qu'enrichissant de partager savoir-faire et expériences. Et d'ailleurs, nous en connaissons, ici à la mairie, qui seraient bien heureux d'apprendre de nouvelles recettes et astuces.





C'est quelqu'un

# Claude Bernardeau

*À Offemont, nous avons beaucoup de chance : des gens formidables vivent parmi nous. Parfois vous les connaissez, parfois non. Offemont réalités se propose de tracer en quelques grandes lignes, le portrait de certaines personnes de la commune qui ont, ou qui font quelque chose de remarquable. Il faut bien commencer par quelqu'un, et justement, Claude Bernardeau c'est quelqu'un !*

*Premier prix de basson  
au conservatoire de  
Besançon*

**S**i vous ne saviez pas qui se cache derrière le rond-point qui semble enchanter tous les Offemontois, au fil des saisons et des fêtes qui les ponctuent, sachez qu'il y a une équipe de bénévoles. Et parmi ces bénévoles il y en a un que tous s'accordent à désigner comme l'artiste concepteur, le metteur en scène, le père des constructions du rond-point : nous avons nommé Claude Bernardeau.

**« J'EXPRIME CE QUE JE VOIS. »**

C'est dans une famille d'artistes bisontins que Claude a grandi et tout jeune il accompagnait ses

parents, choristes professionnels, au théâtre de Besançon. Une passion pour le chant est née ainsi. Premier prix de basson au conservatoire de la Vieille ville espagnole, il sera membre du groupe symphonique d'Alsthom, la « Lyre belfortaine » et second basson dans un orchestre à Besançon. Claude se consacrera ensuite à sa famille et à sa vie professionnelle.

À l'âge de la retraite, il redécouvre le chant avec bonheur. Il fait partie du chœur de l'ENM Orphée et a rejoint récemment la chorale de Maseveaux. Ce passionné d'art lyrique possède une collection impression-

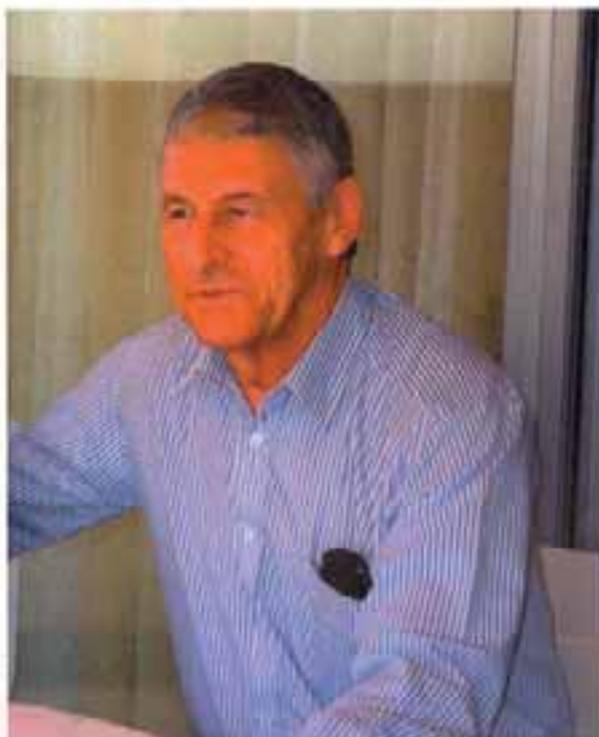


nante de livrets d'opéra, d'opérettes et quantité de partitions héritées de ses parents.

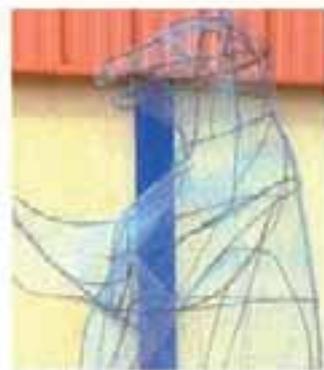
Et puis au salon des « mains habiles » organisé en 96, les Offemontois ont pu découvrir Claude Bernardeau, le peintre. Il se fait alors « embaucher comme emploi jeune » par Martine Didier et la commission animation, pour peindre deux emblèmes de la commune. Ce fut le début d'une deuxième carrière en 3D.

#### UN PETIT CÔTÉ «OURS»

Sa première œuvre (décembre 97) fut l'ours du rond-point de Noël. Premier animal grandeur nature à débiter un merveilleux bestiaire. Suivront en décembre 98 le cerf et sa troïka, le lapin de Pâques en 99, le loup et les trois petits cochons, les poules mouillées et coq trempés d'un premier avril mémorable (2000), les vaches dans leur enclos du printemps 2001. Et puis aussi, un chameau assoiffé, un trop éphémère crocodile sur un rond-point exotique. Ses œuvres se font de plus en plus spectaculaires. Ainsi la grande roue qui marquera le passage à l'an 2001, les trois cloches qui annonçaient le marché de Pâques de ce prin-



mission animation. Il est sûr que ce bricoleur, artiste talentueux, offrira aux regards ravis des Offemontois bien d'autres créations pour animer le célèbre rond-point.



temps. Encore tout récemment vous avez été conviés à la marche du canton par un godillot géant.

#### TROIS FRANCS SIX SOUS

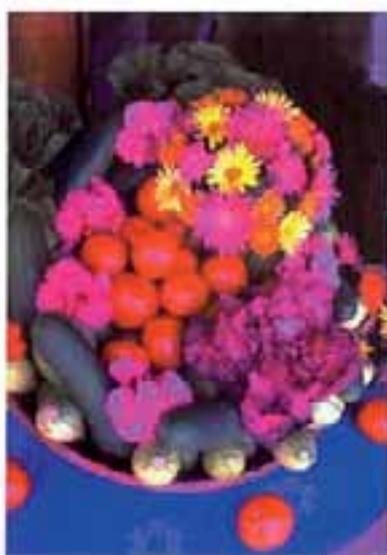
Claude est un adepte du récup'art. En effet les matériaux utilisés pour confectionner ses animaux sont autant de trésors trouvés dans les greniers d'Offemont et des environs (moquettes usagées, vieux draps...). Quelque chose transparaît de la personnalité de notre artiste local dans ses créations. Tous ses animaux semblent faire un clin d'œil malicieux à l'automobiliste de passage. Claude sait concrétiser avec bonheur, humour et des heures de travail en équipe à l'atelier des Soiras, les idées de la com-





# Le (rond) **point** sur l'animation

*Le prochain rendez-vous proposé par la commission animation c'est le très attendu Salésucré.*



Ce salon de la gourmandise aura lieu le 2 décembre à la salle paroissiale, comme d'habitude, mais cette année, il y a une petite nouveauté : une deuxième salle - à la mairie - accueillera les décorations de tables de Noël. Le thème choisi pour cette année : les farcis. L'invitation est lancée ici, et elle vous est adressée, à vous et à vos amis d'Offemont et d'ailleurs. Si vous avez des recettes originales (et pas seulement avec de la farce) et envie de les faire découvrir à tout le monde, ou si vous avez des astuces, des idées pour décorer une table de fête, contactez la commission animation à la mairie : 03 84 26 01 49. Exotisme bienvenu.

Saint Nicolas, son père et leur âne prennent une année sabbatique. Mais nous les retrouverons en pleine forme l'an prochain, avec de nouvelles idées.

Par contre Sainte Lucie sera honorée comme il se doit le 13 décembre, avec des centaines de petites bougies sur nos fenêtres. La commune offrira les bougies

entourées d'un petit mode d'emploi. Offemont doit briller plus que jamais.

Et puis notre (j'ai failli dire incontournable !) rond-point va bientôt se parer pour les fêtes. Impossible de tout vous dévoiler, bien sûr, mais sachez que les bricoleurs bénévoles et talentueux de la commission de Martine Didier, vont nous présenter une décoration digne de ce nom. Patience.

## MARCHE DU CANTON.

Malgré un temps affreux, le succès de la marche organisée par les quatre communes du canton ne s'est pas démenti. Plus de 150 courageux ont bravé la météo pour le seul plaisir d'arpenter les chemins de traverse. Et tout le monde est prêt à recommencer





# Brève de **rond-point**

**P**our les vacances d'été, la ville d'Offemont nous avait invités à faire le tour de son île merveilleuse. Une micro jungle avec animaux, plantes tropicales et jets d'eau. Même un hamac pour le farniente. Un hamac volant d'ailleurs, qui n'a jamais retrouvé le tarmac.

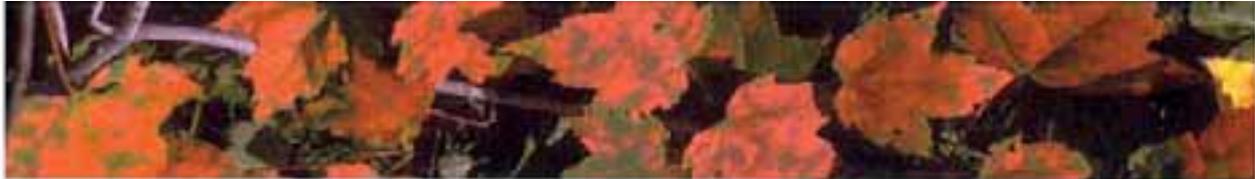
(Il est rappelé, à ce propos, qu'il est interdit de posséder des animaux sauvages chez soi, surtout des crocodiles, et surtout ceux fabriqués avec patience, passion et - disons-le - avec amour par leurs parents de la commission animation).

## **POUR LA RENTRÉE, QUEL PIED !**

Où est Cendrillon, où est le géant ? La chaussure de 7 lieues, brodequin aéré, pas vraiment étanche n'a pas trouvé pied à sa mesure lors de la marche du canton, bien arrosée cette année.

Tombée là, aucune trace, ni devant, ni derrière, mais elle nous a menés quand-même à l'actuelle vigne du pays d'Offemont, nouveau cru. Tout y est. Ceps, feuilles de vignes, raisin, tonneaux, bouchons... Bientôt les bouteilles ? Sûrement lors du prochain Salésucré.





# Offemont **vu du ciel**

*Offemont est une ville verte. On le sait, on le voit depuis le plancher des vaches. Mais si on prend un peu de hauteur, c'est beaucoup plus flagrant. Au début de cet été Jean-Louis Arregui, photographe, a survolé la commune pour nous ramener une moisson d'images que Yann Artus-Bertrand\* n'aurait pas reniée. Saurez-vous retrouver votre maison, votre quartier, vus du haut ?*

\* Yann Artus-Bertrand est l'auteur, entre autres de «la France vue du ciel», recueil de superbes photos aériennes.





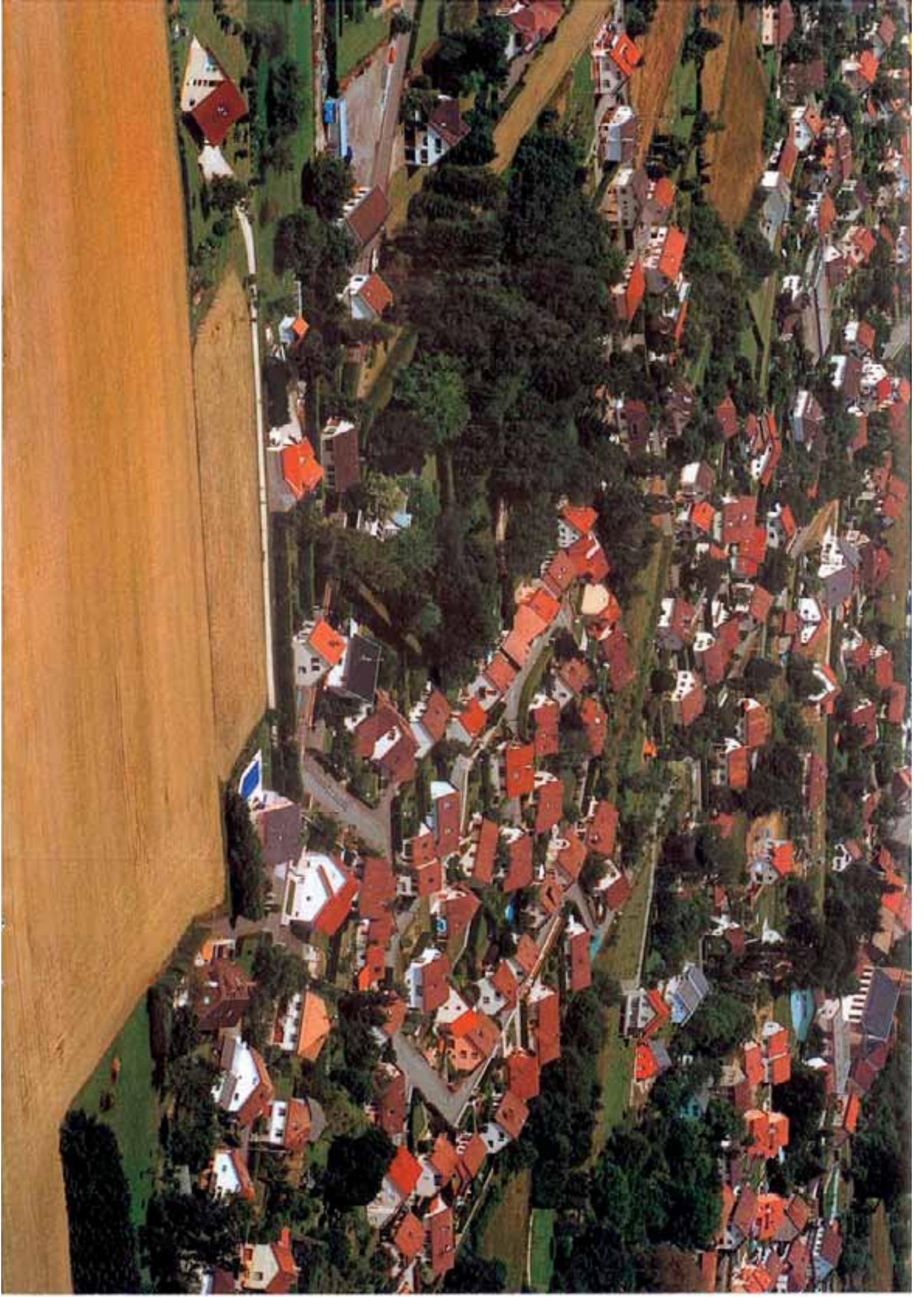




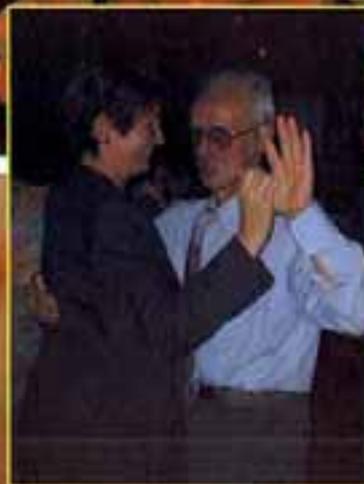












Repas des aînés

# La grande forme



*Le 19 octobre, le repas des plus de 70 ans réunissait 110 convives dont certains étaient très en forme. Apéro, menu signé le Sabot d'Annie, dessert par Lancetti, l'orchestre Variances sur scène, et ça guinçait comme au bal à papa. Il faut l'admettre : les anciens, aujourd'hui, sont de plus en plus jeunes. Ils ont mis l'équipe de l'organisation sur les rotules.*





# Mots fléchés

Par Claude Augé

Sable dans la racelle Ce dont on regrette l'absence		Se pratique au stand Conforme à un modèle	Se dit d'une toile de sa vue touchant le flanc	Perpétues Dose de radiation	Une rue d'Offemont Parasite	Trop-mûres Toute fleur bleue Union		Infirmité de l'intestin grêle
Ligne de défense à Offemont Ne presque								Abréviation familière de typographe au féminin
			D'où viennent ces commandes (l'opposition élite)	Représentée sur une échelle Vaut 5 points				
Nom donné à la semi-voix ] Mots d'abricas	Situation			Mots d'un cri d'oiseau Léché en bile		En souvenir Surtout au Lyonnais		
		Seront fait marin 2 lettres de Couperin				Se dort en été Vue d'Offemont		
Fermeux Voie d'Offemont					Quartier d'Offemont			
					Première de Crozat		Interjection méridionale	
Une Corce Pronom personnel		Dieu des vents International aux forges			Unités monétaires en Allemagne		Existence effective, ou au singulier Ien pour les offemontais	Petit bonnet
		Ornée de métaphores	Police militaire civile ZAC d'Offemont		Titres de souverains anciens Première de la garnie			Bobines mobiles autour de la poignée d'une manivelle
De droite à gauche : Coyote D'Adriq, à Offemont				Ânés en désordre Une Corce		Ce qu'est le Salsacré à Offemont Spécialité en instruments de précision et d'épique		
						Apparat 4 premières de jargon, en désordre		
Près du Vézère Aglés en tout sens					Roman de Pierre Berret, écrit de Cavalier à			
					Bière anglaise légère		Passé à Mulhouse	
Volait sur l'arbre, en Espagne	Père de Jason, en désordre				Admis dans une assemblée, désigné par collectif			
					Au milieu de Serres		Port du lever du soleil	

solution page 43



# Échos écoles



Des ours ont envahi les trois écoles d'Offemont tout au long du mois d'octobre. En effet accompagnée d'une partie de l'équipe d'animation, Martine Didier a fait découvrir aux élèves de CM1 et de CM2 la fabrication de nounours en carton qui serviront de décor de Noël dans les rues de la commune. Que ce soit du côté des « adultes » ou du côté des enfants, les après-midis se sont passés dans la bonne humeur.

Les stores des trois groupes scolaires ont fait peau neuve juste avant la rentrée des classes. Ce n'était pas un luxe. Mais il a fallu 304 000 F, pas moins, pour parvenir à rénover l'ensemble des classes. Avec l'avis des instituteurs pour le choix des couleurs, ainsi qu'un travail permanent des employés municipaux tout au long de l'été, les écoles ont réellement retrouvé leur éclat d'origine.





# Je vous salue ma France

*La commémoration, le dernier dimanche de septembre, de l'assassinat des jeunes partisans du maquis de Chérimont, est toujours un moment d'intense émotion, partagé par tous. Cette année, la comédienne Emmanuelle Lotz a lu un poème d'une grande puissance évocatrice choisi par la municipalité.*

*Je vous salue ma France aux yeux de tourterelle  
Jamais trop mon tourment mon amour jamais trop  
Ma France mon ancienne et nouvelle querelle  
Sol semé de héros ciel plein de passereaux*



*Je vous salue ma France où les vents se calmèrent  
Ma France de toujours que la géographie  
Ouvre comme une paume aux souffles de la mer  
Pour que l'oiseau du large y vienne et se confie*

*Je vous salue ma France où l'oiseau de passage  
De Lille à Roncevaux de Brest au Mont-Cenis  
Pour la première fois fait l'apprentissage  
De ce qu'il peut coûter d'abandonner un nid*

*Patrie également à la colombe ou l'aigle  
De l'audace et du chant doublement habitée  
Je vous salue ma France où les blés et les seigles  
Mûrissent au soleil de la diversité*



*Je vous salue ma France où le peuple est habile  
À ces travaux qui font les jours émerveillés  
Et que l'on vient de loin saluer dans sa ville  
Paris mon cœur trois ans vainement fusillé*

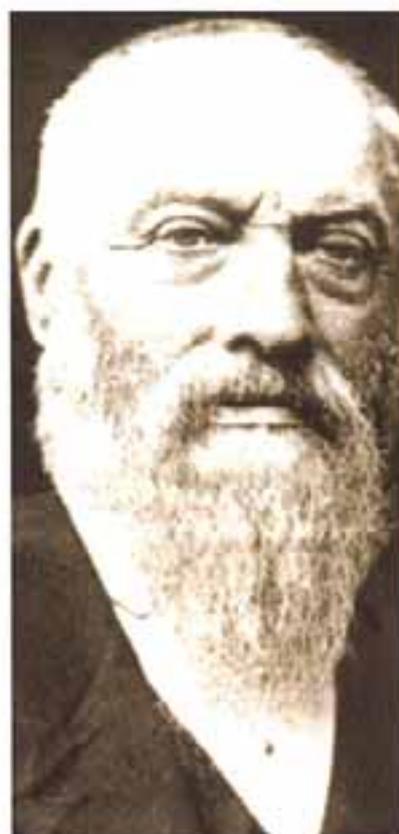
*Heureuse et forte enfin qui portez pour écharpe  
Cet arc-en-ciel qu'il ne tonnera plus  
Liberté dont frémit le silence des harpes  
Ma France d'au-delà le déluge salut*

*Louis Aragon  
Le Musée Grévin. 1943.*



# Vous avez dit «Jean Macé»?

*Dans notre commune se trouvent trois écoles primaires. L'une d'entre elles, qui se situe dans le quartier de l'Arsot, à la limite des jardins ouvriers du Champ de Mars, a pour nom Jean Macé. Nous avons voulu savoir qui était cette personne, et ce qu'elle avait fait, qui justifiait que son nom soit ainsi donné à notre école. Après avoir effectué des recherches sur Internet en classe*



**V**oici un résumé de ce que nous avons trouvé.

## JEAN MACÉ

Notre école s'appelle Jean Macé. Nous avons décidé de faire des recherches pour savoir qui il était et savoir ce qu'il a fait.

Pour cela nous avons utilisé Internet et nous avons trouvé un site à Grenoble. C'est celui d'une

école qui s'appelle également Jean Macé. Son adresse électronique est [www.ac-grenoble.fr/jmace/mace.html](http://www.ac-grenoble.fr/jmace/mace.html)

Jean Macé est né en 1815 à Paris et il meurt le 12 décembre 1894. Ses cendres reposent à Béblenheim, un petit village alsacien à côté de Riquewihr.

C'était un enseignant qui voulait que l'école soit obligatoire, gratuite et laïque : il créa aussi de nombreuses bibliothèques en France. Jean Macé pensait que sans éducation on ne pouvait pas devenir républicain.

Rédacteur au journal La République à partir de 1848,

les solutions qu'il propose aux problèmes de l'enseignement sont jugées trop modernes. Il publie en 1861 « Histoire d'une bouchée de pain » à la fois récit et manuel. Il fonde le magasin d'éducation et de récréation, et en 1866, la ligue française de l'enseignement. C'est avec l'avènement de la III<sup>e</sup> République que les efforts de Jean Macé sont récompensés, il est nommé sénateur à vie en 1883. Jules Ferry reprendra ses idées dans la création de l'école publique.



# 6,55957

*Très, très bientôt, le 17 février 2002 à minuit, l'euro va définitivement remplacer le franc. Petit point sur la nouvelle monnaie européenne.*

## Quelques exemples de prix en euros :

*Une consultation chez le médecin : 17, 53 €*

*Un carnet de timbres : 4,57 €*

*Une baguette de pain : 0,66 €*

*Une place de ciné : 7,57 €*

*Une paire de chaussures (à 300 F aujourd'hui) : 45,73 €*

## Symbole : €

Correspondance avec les francs : 1 euro = 6,55957 francs.

12 états forment pour l'instant la zone euro, ou Euroland : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

## LA CONVERSION

La règle des arrondis est officielle et s'impose à tous. Il sera fait appel à la règle des arrondis suivante pour obtenir un montant exprimé avec deux chiffres après la virgule, c'est-à-dire :

- si le troisième chiffre après la virgule est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centime supérieur

- si le troisième chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur.

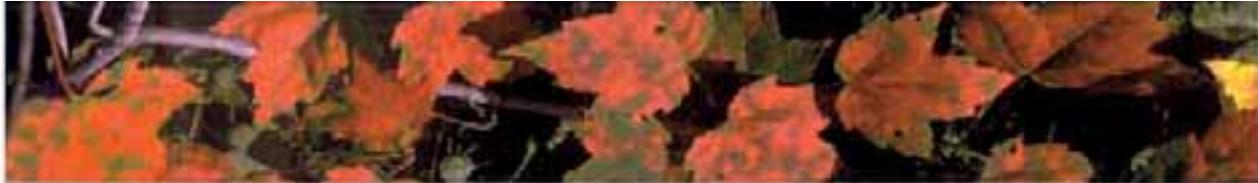
## QUELQUES DATES À RETENIR

Depuis le premier juillet 2001, les banques et établissements financiers fournissent systématiquement des chèquiers en euros (carnets de chèques que vous pouvez commencer à vous procurer dès aujourd'hui).

Le 15 décembre 2001, des kits euros d'une valeur de 100 F (40 pièces) seront à la disposition du public, afin de se familiariser avec la nouvelle monnaie. Ces pièces ne pourront servir qu'à partir du premier janvier.

Le 1er janvier 2002 : introduction officielle des pièces et billets en euros, les comptes en francs seront gratuitement et automatiquement convertis en euros. On pourra payer avec sa carte bancaire habituelle.

Le 17 février 2002 à minuit, fin des paiements en francs.



### ATTENTION

Entre le 1er janvier et le 17 février, période de double circulation, vous pourrez payer avec des pièces et des billets en francs, les commerçants vous rendront la monnaie en euros. Soyez vigilants et n'hésitez pas à recalculer et recompter la

monnaie rendue. Ça ne sera pas forcément facile pour tout le monde.

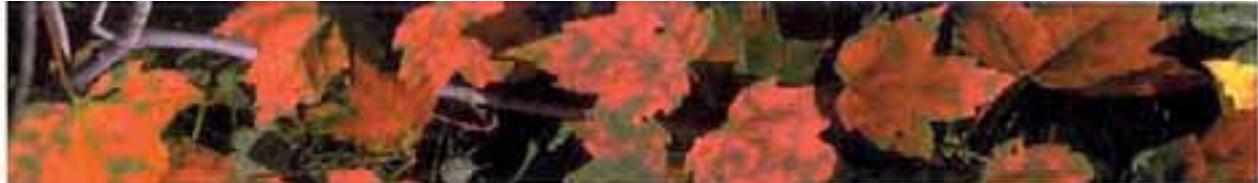
### S'IL VOUS RESTE DES FRANCS...

Les francs seront changés gratuitement pour des euros dans votre banque jus-

qu'au 30 juin 2002. Après cette date, s'il vous reste des francs, il vous faudra aller dans une succursale de la Banque de France qui changera les pièces pendant encore 3 ans et les billets pendant 10 ans.

### 7 BILLETS, 8 PIÈCES





# Offemont en Brèves



**Collecte sélective.** Le bilan de la collecte sélective est décidément encourageant et le dépôt du parking de la poste reste le plus couru.

Lieu	papier	plastique	verre (en kg)
Parking poste	6480	560	9720
Rue Renoir	820	140	1860
Rue Mielle	440		500
Cimetière	1660	140	2200
Maquisards	2020	100	1820
Rue Moulin	3760	420	5180
Parking Coccinelle		2060	
Rue du Ballon			2720
Total/tonnes	15,18	1,36	26,06

**Internet.** L'élaboration du site Internet de la mairie d'Offemont est en bonne voie. Bénévoles et professionnels travaillent actuellement à la réalisation d'un site pratique, bien documenté et d'un accès agréable.

Vous pouvez d'ores et déjà envoyer des courriers électroniques (e-mails) à cette adresse : [contact@mairie-offemont.fr](mailto:contact@mairie-offemont.fr)

## Droits à la CMU complémentaire

Les anciens bénéficiaires de l'aide médicale gratuite ont bénéficié d'un prolongement automatique de leurs droits à la CMU jusqu'en juin 2001. Au cours de l'été le ministère a pris les décisions suivantes :

Attribution automatique d'une nouvelle année de droit jusqu'au 30 juin 2002, pour les dossiers en instance de traitement par les caisses ou non retournés par les demandeurs.

Prolongation à titre exceptionnel jusqu'au 31 décembre 2001 des droits de tous les bénéficiaires de la CMU complémentaires dont les droits arrivent à expiration et dont les ressources mensuelles n'excèdent pas 4000 F pour une personne seule.



**Numéro Azur information Handicap.** Ce service est ouvert depuis mai 2001, avec le soutien financier de l'AGEFIPH et de la Drass, pour les habitants du Territoire de Belfort. Pour savoir quels sont les droits et la législation pour toute personne en situation de handicap, où trouver un service juridique, quels sont les établissements scolaires accessibles et spécifiques, comment entreprendre des démarches, rechercher un emploi, où trouver une auxiliaire de vie, comment organiser ses soins à domicile, et répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser : composez le 0810 79 24 74.

Horaires des permanences téléphoniques : lundi de 14 h à 18 h, mardi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi de 15 h 30 à 20 h 00, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 9 h à 11 h 30.

## Police.

Un numéro d'appel d'urgence a été délivré par la police. Ce numéro, réservé aux habitants d'Offemont permet de contacter ou de laisser un message, en toute confidentialité, aux services de police, 24 h/24.

06 77 09 49 55

De plus une permanence pourra être assurée en mairie, une fois par semaine, sur rendez-vous, pour les Offemontois qui ne souhaiteraient pas se rendre au commissariat.



**Après-atelier équilibre.** Organisés par le CCAS, les après-ateliers équilibre sont des séances de gymnastique d'entretien en douceur qui s'adressent aux personnes de 70

ans et plus. Ils ont lieu le mardi matin de 10 h 00 à 11 h 00, à la mairie. Une dizaine de participants s'y retrouvent en compagnie de l'éducateur Yannick Calley, de l'ADES (Association départe-

mentale pour l'emploi socio-éducatif).

Pour tout renseignement contacter Jean-Paul Granger, en mairie d'Offemont, au :

03 84 26 01 49



## Communiqué

### Des nouvelles de la Poste

*La Poste a décidé de retirer trois boîtes à lettres de dépôt du courrier au mois d'août, suite à des actes de vandalisme répétés. Ces boîtes sont situées 11 rue Miellet, 12 rue Renoir, 16 rue Manet.*



**L**e courrier pourra être déposé dans la boîte à lettres en façade de l'agence postale, 12 rue Aristide Briand, proche du quartier de l'Arsoit.

À chaque dégradation, les services techniques de la Poste ont procédé aux réparations nécessaires, avec pour objectif de maintenir les boîtes à lettres afin de répondre au mieux aux besoins de la population du quartier.

Des dégradations récentes, ayant entraîné la disparition de lettres et même leur destruction par le feu, ne permettant plus d'assurer la sécurité du courrier confié à la Poste par ses clients.

D'autre part, le statut de la Poste d'Offemont ayant évolué, le maintien de la cabine téléphonique ne peut être envisagé. En effet depuis 1999, France Télécom ne souhaite plus maintenir de cabine à

l'intérieur des établissements postaux de façon systématique et en tout état de cause ne souhaite pas doter de ce dispositif la Poste d'Offemont, se fondant sur le principe que le parc de cabines publiques est bien dimensionné. En conséquence de quoi la cabine de la Poste d'Offemont sera supprimée fin octobre.

Par contre le bon fonctionnement du libre-service bancaire (distribanque) installé à Offemont est un motif de satisfaction. Plus de 2000 retraits sont effectués chaque mois. La réussite de cette opération amènera les services de la Poste à développer leurs services financiers à l'attention du public offemontois.





## Communiqué

# SOS Mucoviscidose aide les malades à vivre... mieux

**L**a Mucoviscidose est la plus fréquente des maladies génétiques. Des perspectives tout à fait nouvelles sont apparues depuis que le gène anormal a été localisé sur le chromosome 7 et que l'on peut espérer connaître les anomalies fondamentales à l'origine de l'expression de la maladie. Elle voit son évolution, jusqu'alors inexorable, freinée par des moyens thérapeutiques de plus en plus efficaces : l'espérance de vie de malades a triplé en vingt ans ! Cela montre l'efficacité de l'action des associations et de la solidarité du public.

### UNE NAISSANCE PAR JOUR

La fréquence de la mucoviscidose dans la population blanche est de 1 pour 2 500 naissances : soit une chaque jour, en France pour une maladie qui atteint aussi bien les garçons que les filles. On estime qu'environ

300 nouveaux cas de mucoviscidose sont pris en charge chaque année ce qui, compte tenu de l'espérance de vie de ces patients, conduit à évaluer entre 5 000 et 6000 le nombre actuel de cas en France.

### POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES MALADES.

Créée en novembre 1988 (J.O. du 14.12.88.), SOS Mucoviscidose est une association au service des malades et de leur famille, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie. Pour cela, l'association apporte une aide matérielle et morale aux malades et aux familles : développement des soins à domicile et fourniture de divers produits et matériels, information du grand public, formation des professionnels, assistance auprès des pouvoirs publics, etc.

D'autres avantages sont également offerts aux adhérents mucoviscidosiques : prise en charge du forfait journalier, des vitamines, des protocoles Pulmozyme. Régie par la loi du 1er juillet 1901, SOS Mucoviscidose est fiscalement reconnue d'utilité publique ce qui permet aux donateurs de déduire, dans le cadre des dispositions légales, toute somme versée à l'association.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

SOS MUCOVISCIDOSE  
ZAC de la bonne Rencontre  
1, Voie Gallo-Romaine  
77860 Quincy-Voisins  
Tél. : 01 64 63 15 04  
Fax : 01 60 04 41 86  
url :  
[www.sosmucoviscidose.asso.fr](http://www.sosmucoviscidose.asso.fr)  
e-mail :  
[soupçon@worldnet.fr](mailto:soupçon@worldnet.fr)  
C.C.P. Paris 27 29 11.Y



# La commission d'appel d'offres

## Composition et compétences

*Le maire d'une commune et la commission d'appel d'offres ont chacun leurs pouvoirs et leur rôle. Ces dernières années d'importantes évolutions ont vu s'accroître les pouvoirs de la commission.*

**L**e code des marchés publics confie à la commission 4 attributions : celle d'admettre les candidats, celle d'éliminer les offres non conformes à l'objet du marché, celle de choisir librement l'offre jugée la plus intéressante, celle d'inviter les candidats à présenter de nouvelles propositions pour les départager.

Ainsi le pouvoir de choisir le contractant appartient à la commission et non au maire, même si celui-ci dispose de la faculté de ne pas donner suite à un appel d'offres, pour des raisons d'intérêt général.

Auparavant, le maire avait un droit de veto, avec la possibilité de déclarer l'appel d'offres infructueux, pour engager ensuite un nouvel appel ou une procédure de marché négocié. Depuis le 15 décembre

1992, le représentant légal n'a plus ce pouvoir qui est transféré à la commission.

La commission a donc, seule, le pouvoir de choisir les adjudicataires puisque le Conseil municipal n'a pas plus compétence de délibérer sur le choix des entreprises attributaires des marchés.

La commission d'appel d'offres a donc un réel pouvoir administratif. De ce fait, ses décisions sont susceptibles de recours devant le tribunal administratif. Pour autant, un marché ne peut être annulé.

### LA COMPOSITION DE LA COMMISSION

Le maire siège de droit à la commission en qualité de représentant légal de la collectivité. Il ne peut donc être élu parmi les membres, mais il peut être suppléé

dans cette fonction, ou remplacé par un adjoint délégué, ou un conseiller mandaté, s'il ne souhaite pas siéger.

Suppléé ou siégeant, le maire est tenu d'assurer la présidence et doit de fait désigner les personnes appelées à siéger ainsi qu'un secrétaire de séance non-membre. Enfin le président a voix prépondérante en cas de partage des voix.

Les membres de la commission sont des élus du conseil municipal, au nombre de 5 titulaires (6 avec le maire) et autant de suppléants pour les communes de plus de 3500 habitants.

Curieusement, les conseillers municipaux d'opposition ont refusé de faire partie de cette commission. Du jamais vu dans le département, au dire de la Préfecture.



## Tennis club d'Offemont: bon esprit, bonne ambiance

La récente assemblée générale a permis de constater que le tennis club d'Offemont est toujours aussi solide et dynamique. Grâce au travail sérieux de ses dirigeants, au soutien de la municipalité et à sa saine gestion, il fournit à tous la possibilité de pratiquer un loisir sportif à sa convenance. Les beaux jours ont vu une fréquentation régulière des courts par les membres du club, dont de très nombreux jeunes.

Cette année encore les équipes de compétition se sont très bien comportées dans leur championnat respectif, plaçant le club dans les tout premiers rangs départementaux. L'équipe 1, invaincue, accède en régionale 2 et l'équipe 3 également invaincue monte en interdépartementale 2. Les trois équipes seront à nouveau engagées

la prochaine saison, avec des ambitions accrues, car trois joueurs d'un excellent niveau (classés 3/6, 15, 15/3) viennent s'intégrer au club, conquis par la bonne ambiance. C'est l'assurance pour les amateurs de voir de magnifiques rencontres le dimanche matin, au printemps. Nouveauté : une équipe de jeunes sera engagée dans le champion-



nat de sa catégorie (13/14 ans).

Après les aléas climatiques du printemps et du début de l'été qui ont perturbé son déroulement, l'école de tennis a repris, en bénéficiant cette fois de la belle arrière-saison. Elle s'arrête à la fin octobre, mais reprendra dès le retour des beaux jours, en avril. Elle a lieu le samedi à 14 h.

La nouvelle saison a commencé le premier octobre, tous ceux qui sont intéressés par la pratique du tennis, quel soit leur niveau, peuvent venir s'inscrire ou se renseigner au chalet du TCO, au complexe sportif d'Offemont, le samedi à 14 h. Les cotisations annuelles sont de 46 euros pour les adultes, 23 euros pour les mineurs et 30 euros pour les étudiants.



# sport :

## à propos du gymnase et de l'A.S.

### GYMNASE

Les orientations que l'équipe municipale avait prises concernant la réalisation d'une structure sportive couverte sur le territoire de la commune vont se concrétiser. En effet, nous avons signé fin juillet 2001 une convention d'étude avec l'AUTB (agence d'urbanisme du Territoire de Belfort) concernant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage destinée à la préparation de la consultation de maîtres d'œuvre pour le projet de gymnase.

Cette mission s'inscrit dans une continuité d'aménagement de la zone du complexe sportif et des actions relatives au contrat de ville et au grand projet de ville (GPV) développées en faveur d'une plus grande mixité urbaine entre le quartier de l'Arsot et le centre de

la commune.

Elle a pour objet :

- l'actualisation du plan d'aménagement d'ensemble sur le secteur d'implantation du gymnase
- la constitution du dossier de consultation de maîtres d'œuvre
- l'organisation de la consultation de maîtres d'œuvre.

Cette étude se fera en concertation avec les acteurs concernés par l'usage de ce site. Les élus d'Offemont, les Associations seront donc amenés à débattre de ce projet dans les semaines à venir.

### A.S. OFFEMONT

L'A.S. Offemont football qui compte une centaine de joueurs licenciés, est dirigée par un groupe d'une quin-



zaine de personnes, sous la présidence d'Alain Cunchon. Raymond Geyer en est le vice-président et Christian Ollier, le trésorier.

L'école de foot de l'A.S. Offemont accueille les jeunes footballeurs ou footballeuses, tous les mercredis au complexe sportif, rue des Eygras. L'entraînement a lieu tous les mercredis :

De 13 h 30 à 15 h 00 pour les débutants nés en 94, 95, et les poussins nés en 92, 93.

De 15 h 00 à 16 h 30 pour les benjamins nés en 90, 91.

De 16 h 30 à 18 h 30 pour les 13 ans nés en 88, 89.

De 14 h 30 à 16 h 30 pour les 15 ans nés en 86, 87.

Le comité de l'A.S. Offemont fait aussi appel à

toute personne susceptible de venir aider au sein de l'association comme dirigeant, accompagnateur et même entraîneur.

Pour tout renseignement ou inscription s'adresser au complexe sportif le mercredi après-midi, ou prendre contact avec la secrétaire du club, Anne-Marie Cunchon au 03 84 26 21 83.

#### SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Comme tous les ans la commune participe à la vie de ses associations en les aidant financièrement. Cette démarche permet de valoriser l'investissement que représente la gestion du fonctionnement de ces associations pour des personnes

bénévoles, pour le bien commun, et plus particulièrement en direction des jeunes de la commune. Ainsi, par délibération en date du 20 septembre 2001, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour le versement des subventions suivantes

10 000 F

(914,69 euros) pour l'association Amicale Pétanque

25 000 F (3 811,22 euros) pour l'association A.S. Offemont

6 000 F (914,69 euros) pour l'association T.C.O. Offemont

#### SOLUTION DES MOTS FLÈCHÉS



